



## **REVUE DE PRESSE**

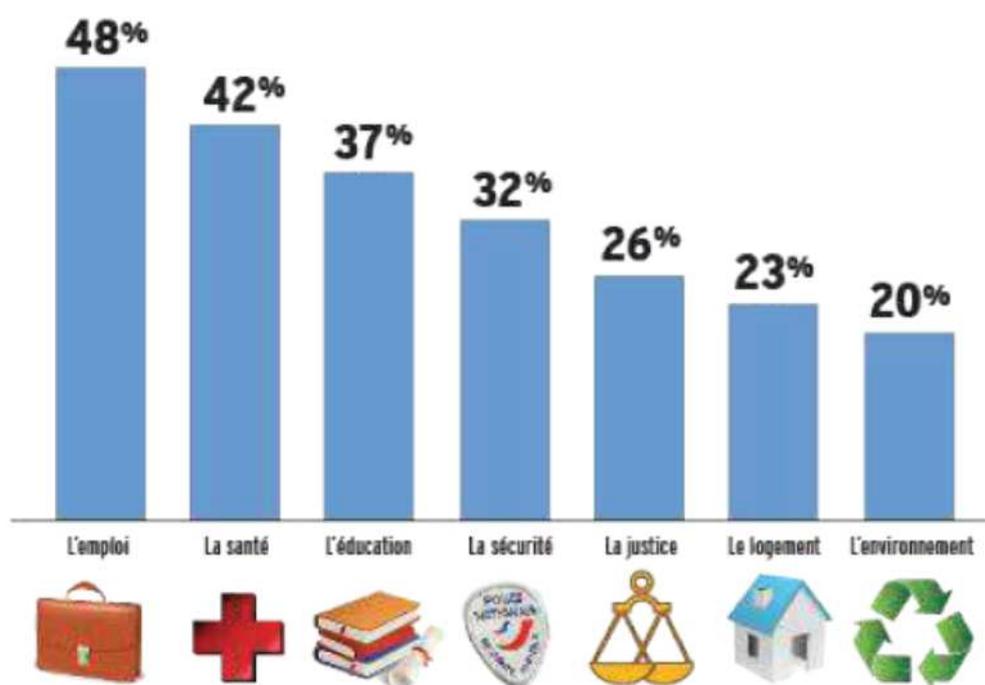
**Vendredi 15 décembre 2017**



# L'infographie

## L'opinion des Français sur les services publics

Sur quels secteurs les pouvoirs publics devraient porter leur effort ?



Le trio de tête en ...

France

|             |     |   |
|-------------|-----|---|
| L'emploi    | 48% |  |
| La santé    | 42% |  |
| L'éducation | 37% |  |

Nouvelle-Aquitaine

|             |     |   |
|-------------|-----|---|
| L'emploi    | 53% |  |
| L'éducation | 40% |  |
| La santé    | 37% |  |

Enquête Kantar Public réalisée par Internet pour l'Institut Paul Delouvrier du 25 octobre au 8 novembre 2017 auprès d'un échantillon national de 2.549 personnes, représentatif de l'ensemble des résidents en France âgés de 15 ans et plus selon la méthode des quotas.

■ La CAF de la Charente expérimente pour trois ans le dispositif des «Promeneurs du Net» ■ Près de trente spécialistes des 12-25 ans se rendent disponibles auprès d'eux pour des tchats constructifs.



Rachid Lasfar (au fond), ici avec Christopher Georges, coordinateur départemental, est l'un des 28 «Promeneurs» du département qui ont déjà assuré 187 heures de présence éducative sur le web. Photo Renaud Joubert

# Ils se baladent sur le web pour aider les jeunes

Benoît CAURETTE  
b.caurette@charentelibre.fr

Trois petits mots sur un clavier. Une entrée en matière aussi banale qu'un «coucou ça va?» déposé furtivement sur Facebook Messenger. De l'autre côté de l'écran, comme tous les lundis après-midi, Rachid Lasfar, éducateur à l'Aserc de Cognac, reçoit le message. Et cherche à lire entre les lignes, à «comprendre ce qu'il y a derrière» cette prise de contact d'un jeune du quartier. Sans brusquer, sans surtout être intrusif, le travailleur social laisse venir. Nourrit la conversation, plaisante, mais ne perd pas le fil. L'ambiance est légère, «bien sûr à la portée du jeune», les mots viennent. Et puis parfois les maux.

## Des Promeneurs dans toute la Charente

Cette fois-ci, de confidences en confidences, on ne cause plus tellement des derniers potins du quartier mais bien d'une pesante problématique que l'animateur ne veut pas rendre publique, «par souci de confidentialité» et tout simplement pour préserver la confiance, élément fondamental à la réussite de sa mission. Depuis début octobre, Rachid Lasfar est un Promeneur du Net. Comme vingt-sept autres travailleurs charentais en contact avec les 12-25 ans, il essuie les plaques d'un dispositif expérimenté

Spontanément, dans la rue ou dans nos permanences, ils ne seraient jamais venus m'en parler. Le recours au média facilite le premier pas.

pendant trois ans par la CAF de la Charente. De l'Aserc de Cognac au local jeune de Chabanais, en passant par le Centre d'informations jeunesse d'Angoulême, la MJC de Fléac ou encore le centre socioculturel du Barbezillien, ce sont en tout vingt-deux structures (trois de plus d'ici à l'année prochaine) qui se prêtent au jeu. Et reçoivent pour cela une enveloppe annuelle symbolique de 1 000 euros. Chacune accorde jusqu'à trois heures par semaine à un ou plusieurs de ses collaborateurs pour qu'ils se connectent sur les réseaux sociaux, Facebook au moins, via un compte professionnel clairement estampillé «Promeneur du Net». Et ce, sur des périodes fixes ou non: certains laissent leur messagerie allumée pendant toutes leurs heures de bureau, d'autres préfèrent se réserver un créneau hebdomadaire. À charge en tout cas pour tous non pas de traîner sur la Toile,

mais de «prolonger leurs missions sans se rajouter du travail», remet en perspectives Christopher Georges, le coordinateur recruté par la fédération des MJC pour faire vivre le réseau en Charente. «En fait, on s'est rendu compte que les structures n'étaient pas vraiment présentes sur les réseaux sociaux alors que leur public y est massivement depuis des années. Les Promeneurs visent à pallier ce manque.»

## Un vecteur de plus

La pratique est courante en Suède depuis une décennie et a démontré une certaine efficacité. Cinq ans après l'avoir expérimentée dans la Manche, la CAF l'encourage désormais partout. Et, deux mois après son lancement en Charente, elle a déjà trouvé ses émules puisque près de 800 jeunes sont devenus «amis» avec l'un ou l'autre des Promeneurs. Soit en se rapprochant d'eux-mêmes d'animateurs qu'ils connaissaient déjà, soit en ayant été invités par ces derniers, soit encore par le biais de connaissances communes. «Il ne s'agit pas de virtualiser des permanences, mais d'avoir un vecteur supplémentaire de communication avec le public», poursuit Christopher Georges. Les 12-25 ans peuvent parler de tout, aussi bien de projets et d'idées, que d'inquiétudes et interrogations. «C'est une énorme plus-value, apprécie Marie Falcon, informatrice et documentaliste au point Info 16

de Cognac. Ça personnalise les rapports au-delà de l'institution et encourage les interactions. En étant présents dans une certaine immédiateté, en apportant des réponses même à des questions simples, on crée des habitudes, une confiance qui permet d'ouvrir d'autres perspectives.» À l'Aserc, Rachid Lasfar a pu ainsi aider des jeunes à démêler des problèmes de logement, à oser pousser la porte de tel ou tel organisme, à boucler une candidature pour un job... «Spontanément, dans la rue ou dans nos permanences, ils ne seraient pas forcément venus m'en parler, pense-t-il. Le recours au média facilite le premier pas. La plupart du temps, s'organise très vite une rencontre physique pour avancer concrètement.» À Effervescence, le centre socioculturel de Roulet, Antoine Baritoux, Promeneur lui aussi, établit le même constat. Derrière internet, filles et garçons «évoquent par exemple beaucoup plus facilement les questions délicates relatives à la sexualité». Lui, apprécie par ailleurs l'abolition des frontières géographiques: «Dans mon secteur semi-rural, tout le monde n'a pas la possibilité de venir jusqu'au centre, cette solution peut faciliter les choses.» Cerise sur le gâteau: le dispositif permet aussi de parler aux parents. «D'ailleurs, les Promeneurs pourraient être déclinés dans toutes les couches de la population, sourit Christopher Georges. Il y a tant à échanger.»

«Ce n'est pas du tout une arme antiradicalisation»

Les Promeneurs du Net ne sont pas des inspecteurs de la Toile. «On a tendance à penser à des médiateurs, à des gens qui vérifient les contenus postés ici et là, ou bien encore à des spécialistes de la prévention. Mais non, ça n'a rien à voir avec la lutte contre les cyberdérives, ce n'est pas non plus du tout une arme antiradicalisation», rectifie Christopher Georges, le coordinateur charentais de l'opération. Professionnels du secteur jeunesse, les Promeneurs sont avant tout à l'écoute des jeunes. Ils ne modèrent rien et s'ils parcourent, il est vrai, les profils de leurs amis» les 12-25 ans, c'est avant tout pour encourager leurs initiatives, poster quelques «J'aime» sur des idées qu'ils jugent intéressantes. Évidemment, s'ils constatent une quelconque dérive, ils invitent leur interlocuteur à y réfléchir dans le cadre d'un message privé et/ou d'une conversation en face à face. «Les cliquer serait contre-productif.»

## Le chiffre

770

Jeunes Charentais sont déjà entrés en contact avec l'un des 28 Promeneurs du Net du département depuis septembre que l'opération est lancée en Charente.

En savoir plus sur <https://www.facebook.com/promeneursdunet16>

## Suppressions de postes: les trésoreries en grève



Une soixantaine d'agents des Finances publique ont manifesté devant leur direction hier matin.

Repro CL

«Trois à Ruelle, sept à la trésorerie des HLM qui ferme et des retraites non remplacées un peu partout ailleurs. Au total, 21 postes seront supprimés en 2018.» Thierry Solas, délégué FO des Finances publiques en Charente, s'est fait porte-parole de ses collègues CGT et Solidaires, hier matin, pour dénoncer les suppressions de postes qui s'annoncent. «On en redoute 40 ou 50 dans les quatre années à venir. On est très inquiets.»

Une soixantaine d'agents, près d'un sur cinq selon les syndicats, étaient en grève hier matin, rassemblés devant leurs locaux du Champ-de-Mars à Angoulême. Ils souhaitaient des explications de leur directrice. Ils n'en ont pas eu. Les syndicats ont boycotté la réunion qui était prévue et les salariés sont restés en grève toute la journée.

Les syndicats chargent d'abord internet et la dématérialisation des démarches. «Les départs ne sont pas remplacés et on en profite pour

fermer les sites, peste Thierry Solas. Les gens ont pourtant besoin d'un contact. Même moi, je me suis trompé dans ma déclaration par internet. Des tas de gens viennent nous voir pour des conseils, des échéanciers.» Le représentant du personnel rappelle que les trésoreries «sont aussi consultées par les collectivités locales, chargées aussi de vérifier la véracité des dépenses et des recettes, du contrôle légal». Pour les syndicats, la menace se dessine. «Ils veulent confier ces fonctions régaliennes, du contrôle a posteriori, au privé qui aura accès aux dossiers fiscaux. On a appris incidemment qu'un appel d'offres avait été lancé», dénonce Thierry Solas.

Les agents ont fait les comptes. «Il y avait 34 sites il y a dix ans, à l'époque de la fusion des trésoreries et des impôts. Il en reste 19 et ont s'attend à des fermetures en 2019.» Et les syndicats ont annoncé la couleur. «On ne va pas en rester là. On prévoit des actions».

# La Prévention routière affirme son rôle d'éducateur

Michel Guitton a l'expérience du policier. Le nouveau directeur de la Prévention routière a surtout le souci de la prise de conscience.

Jean-François BARRE  
jf.barre@charentelibre.fr

Il était chef de l'unité départementale de sécurité routière au commissariat d'Angoulême, commandait les motards et les radars. Douze ans après avoir quitté la grande maison et un passage par la police municipale, Michel Guitton vient de s'asseoir dans le fauteuil du directeur de la Prévention routière, succède à Guy Burel, un ancien collègue. À 62 ans il a eu envie d'apporter «quelque chose aux gens». Il a oublié les radars et les PV et lui qui donne des cours de sécurité au lycée Jean-Rostand d'Angoulême affirme clairement ses ambitions, considère que «la répression a montré ses limites». Sous le panonceau de la Prévention routière, il parle éducation.

”

**On veut modifier l'attitude des gens, qu'ils prennent conscience que, par leur comportement, ils se mettent en danger, qu'ils mettent les autres en danger.**

«On veut modifier l'attitude des gens, qu'ils prennent conscience que, par leur comportement, ils se mettent en danger, qu'ils mettent les autres en danger.» Alors il se félicite d'avoir vu dans les statistiques de l'association que «101 éco-



À la tête de la Prévention routière, Michel Guitton martèle un message d'éducation.

Photo Renaud Joubert

les et 3 200 gamins avaient été sensibilisés depuis le début de l'année à la prévention routière», que 2 000 véhicules sont passés au contrôle Lumière et vision. «On a un contact avec tous ces gens-là. Ce qui nous intéresse, c'est l'humain.» L'éducation à la conduite, toujours, au contact des scolaires, des entreprises, des seniors. «Une éducation permanente.»

Le nouveau directeur sait qu'il aura de quoi s'occuper pour aller chercher les dons, les subventions, pour assurer la formation et le défraiement des trente bénévoles qui animent l'association, l'entretien du matériel, faire tourner la piste d'éducation routière et graisser les rouages de la voiture tonneaux.

## Recruter des bénévoles

«On va essayer de recruter des bénévoles, j'ai demandé des services civiques qui pourraient nous aider à porter un autre message dans les écoles.» Des moyens au-delà des

40 000 euros de subventions annuelles et des recettes de l'association. Elles proviennent aussi de la contribution «d'entreprises comme Leroy-Somer qui sollicitent des formations pour leurs salariés, Citroën à Poitiers qui le fait pour ses clients».

Pour Michel Guitton, les choses sont claires. «On a un rôle important à jouer, si on nous laisse le tenir». Il veut amener «à réfléchir», susciter la prise de conscience comme le font les animateurs des stages récupération de points de permis ou «alcool et drogue» qu'imposent les magistrats aux automobilistes qu'ils condamnent. Il a fait le choix de faire bénéficier de ses compétences. «J'ai été inspecteur départemental de sécurité routière, travaillé sur les enquêtes Reagir. Si cela peut amener les gens à réfléchir, à prendre conscience. Je ne dis pas que l'on a raison, se persuade le nouveau patron de la Prévention routière. Mais je suis à peu près sûr que l'on n'a pas tort.»

# Projet de stade d'eau vive: le Département choisit Jarnac

Le conseil départemental a annoncé hier sa décision de soutenir financièrement le projet de stade d'eau vive de Jarnac. Mansle était également en lice.

Myriam HASSOUN  
m.hassoun@charentelibre.fr

Entre Mansle et Jarnac, le Département a tranché. C'est le projet de stade d'eau vive porté par l'agglomération de Grand Cognac qui bénéficiera de la subvention de 300 000 euros du conseil départemental. «Les deux projets étaient très beaux et les notes très serrées», assure François Bonneau, président de la Charente. Les votes l'ont moins été: cinq voix pour Jarnac contre une pour Mansle (1).

”

On choisit le territoire riche face au territoire pauvre qui a besoin de ce projet pour se développer.

Le club de canoë de Jarnac compte 125 licenciés, contre moins d'une cinquantaine à Mansle: ce critère a pu peser dans la balance. «Le lieu idéal aurait été Bourgines à Angoulême ou même Saint-Yrieix,

plus à proximité du lycée Marguerite-de-Valois où étudient nos athlètes en formation», regrette tout de même Patrick Delage, président du comité départemental de canoë.

L'idée de Bourgines pour un tel stade, serpent de mer depuis plus de dix ans en Charente, était portée par l'ancien maire d'Angoulême et président de GrandAngoulême, Philippe Lavaud. Elle est tombée à l'eau après les élections de 2014 et l'arrivée d'une nouvelle majorité.

## Un projet à 3 millions d'euros

François Bonneau prévient cependant que l'attribution de cette subvention «n'est qu'une étape.» À Grand Cognac désormais de lever les contraintes environnementales et de trouver le reste des financements pour réunir les 3 millions d'euros nécessaires à la construction de l'équipement.

«Je suis heureux pour Jarnac, mais je ne me satisfais pas d'avoir gagné contre Mansle», commente Jérôme Sourisseau, élu hier soir président de Grand Cognac (lire page 17). Selon lui, cette attribution a «été vécue comme une compétition de territoires». «Comme dans une compétition, nous avons mis tous nos atouts en avant, on a



Le Département accordera 300 000 € de subvention au projet de Jarnac. Photo Quentin

tout tenté.» Une compétition dans laquelle Nicole Bonnefoy, conseillère départementale d'opposition qui était montée au créneau pour soutenir Mansle, compte encore ne rien lâcher: «On choisit le territoire riche face au territoire pauvre qui a besoin de ce projet pour se développer, lance-t-elle. Mansle a déposé son dossier auprès de l'État et de la Région, il est à l'instruction et je souhaite que l'État et la Région qui sont compétents en matière d'aménagement du territoire donnent la priorité à Mansle.»

Le projet de Grand Cognac situe le futur stade rive gauche de la Charente, à proximité de l'île Madame. Selon Patrick Delage, il sera de niveau interrégional. Ce qui permettra aux athlètes du centre de formation de Saint-Yrieix d'aller un peu moins fréquemment s'entraîner au stade d'eau vive de Pau, le seul de la grande région.

(1) Les votants: le président du Département, la commission sport du Département, le comité départemental de canoë-kayak, le comité départemental olympique et sportif.

■ Sans surprise, Jérôme Sourisseau a été élu à la tête de Grand Cognac, hier ■ Les vice-présidents ont tous été réélus ■ À l'exception de Lilian Jousson, remplacé par le revenant Jérôme Royer.

# Agglo: qu'est ce qui va changer ?

Gilles BIOLLEY  
et Julie PASQUIER  
cl.cognac@charentelibre.fr

**G**rand Cognac a un nouveau président. Et après ? Avec 53 voix sur 95 votants, Jérôme Sourisseau a été élu, hier soir, à la tête de l'agglomération... sans euphorie. Une petite majorité pour le maire de Bourg-Charente et conseiller départemental UDI, qui n'a pas fait de grandes promesses dans son discours. L'heure n'est pas à cela. «Le contexte global nous demande des efforts», a-t-il dit, en rappelant «la situation financière complexe». «Nous devons être le plus solidaires possible, mais nous sommes contraints.»

Une petite majorité face à deux candidats qui ne représentaient pas de véritable menace: Dominique Souchaud, le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac, qui s'est révé en père d'une grande famille, à la tête d'une agglo qu'il a décrite comme «un enfant qui grandit». Il a obtenu onze voix - une de plus qu'en janvier dernier - quand la frontiste Isabelle Lassalle n'a recueilli que la sienne.

## La surprise Jérôme Royer

Jérôme Sourisseau, président. C'est à peu près le seul gros changement auquel a abouti la crise née à Grand Cognac il y a quel-



Jérôme Sourisseau a obtenu 53 voix. Il devient le deuxième président de Grand Cognac.

Photos Renaud Joubert

ques semaines. En une heure à peine, tous les vice-présidents ont été reconduits dans leur fonction, avec les mêmes missions. Tous sauf un: Lilian Jousson, le maire de Louzac-Saint-André. En charge de l'habitat, il a perdu son siège face à un Jarnacais... qui revient. Jérôme Royer, l'ancien maire de Jarnac, âgé de 61 ans, a

su se positionner sur cette 10<sup>e</sup> vice-présidence, certainement la plus facile à prendre. Christophe Roy, de Jarnac toujours, n'a lui pas réussi à chiper la place de la maire de Bassac, Nicole Roy, à la culture. Globalement, l'abstention a été assez élevée... de la part des anciens de la CDC de Cognac. Sans candidat face à lui, Pierre Berton, le maire de Saint-Simeux, n'obtient que 56 voix. Véronique Marendat, maire de Segonzac, est la mieux élue avec 74 voix.

## Un changement de méthode

À deux ou trois exceptions près, on prend donc les mêmes et on recommence. Si elle ne s'attendait pas «à ce qu'on fasse "reset"», Sandra Marsaud, la députée de la circonscription qui a assisté à la séance, espérait «au moins des changements significatifs qui donnent un nouveau souffle à l'agglo. Ce n'est pas le cas, je suis inquiète pour la suite», confie-t-elle.

En fait, c'est davantage la méthode que veut changer Jérôme



**Le contexte global nous demande des efforts. Nous devons être le plus solidaires possible, mais nous sommes contraints.**

## Les réactions à chaud

**Jérôme Royer** (nouveau vice-président): «J'en avais envie, envie de faire pour la politique territoriale. Ça passera donc maintenant pour moi par cette vice-présidence et le logement et l'habitat, après avoir juste siégé jusque-là au sein des commissions eau et culture. Mon arrivée dans la gouvernance de cette agglo est peut-être inattendue oui, mais la politique n'est pas d'une logique implacable, la preuve. J'ai la volonté d'œuvrer pour le bien public, de mettre des projets en place, notamment pour renforcer l'accessibilité au logement en ville, c'est ce qui compte. Il y a du travail, mais je suis prêt et déterminé à faire avancer cette agglo.»

**Lilian Jousson** (vice-président battu): «C'est la règle démocratique, il faut l'accepter. Il y a forcément de la déception et des regrets. Le logement et l'habitat étaient des sujets que je maîtrisais, dont j'avais une certaine expertise. Je paye certainement quelque part le prix du problème «cognaçais», c'est ainsi... jusqu'en 2020. D'ici-là, je reste néanmoins présent, je siégerai dans cette commission.»

**Bernard Mauzé**, nouveau conseiller délégué au pacte fiscal: «Pourquoi j'intègre aujourd'hui une équipe inchangée? Parce que les objections que j'avais à l'origine portaient sur la méthode, pas sur les hommes. Je parlais d'équilibre de pouvoir et de moyens pour une prise en compte de toutes les communes au sein de cette agglo, je pense avoir été entendu. On va y veiller pour donner sa chance à ce beau projet d'agglomération.»

**Noël Belliot**, élu d'opposition à Cognac: «On ne pensait pas que les désaccords étaient si profonds. Les prises de position augurent que la crise soit durable. La démission de Michel Gourinchas ne change rien. L'échec est patent. Pourquoi feignons-nous de découvrir l'état des finances, pourtant prévisible?»



L'ancien maire de Jarnac, Jérôme Royer, revient dans la partie.

# Christophe Véral (UGVC) : «Passer la vitesse supérieure»

Le syndicat viticole a tenu son assemblée générale hier. Ambitieux, il veut se renforcer pour «peser plus encore» indique son président.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

L'Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac (UGVC) a tenu son assemblée générale hier au Castel de Châteaubernard. À l'ordre du jour figuraient notamment la hausse des cotisations, le dossier assurance contre les aléas climatiques et un point sur l'innovation. Trois sujets majeurs pour un syndicat qui en a profité pour annoncer du renfort dans ses rangs «*afin de prendre une autre dimension*», explique son président Christophe Véral.

**Vous avez annoncé une hausse des cotisations, mesure rarement agréable pour les adhérents.**

**Pourquoi y procéder?**

**Christophe Véral.** Pour être encore plus performant dans nos missions, apporter encore plus de services, pour être encore plus près de notre base. On veut passer la vitesse supérieure. Le fruit de cette hausse modérée, de 30 à 35 euros en moyenne par exploitation, va nous permettre ainsi de recruter deux nouveaux salariés, un côté juridique pour épauler notre directeur Alexandre Imbert, l'autre pour étoffer notre service communication. Le syndicat est incontournable aujourd'hui, mais il faut le renforcer pour qu'il puisse aussi peser encore plus au sein de la filière.

**Cette hausse a néanmoins fait grincer quelques dents dans vos rangs, sachant que les retombées du travail du syndicat profitent à tous les viticulteurs, non-adhérents compris...**

C'est vrai, et je les comprends, toute la viticulture en bénéficie,



Christophe Véral veut faire passer le syndicat «dans une nouvelle dimension».

Photo archives CL

mais c'est à nous aussi de faire en sorte que ces non-adhérents nous rejoignent. C'est une des raisons d'ailleurs pour laquelle on veut étoffer la communication, pour aller les chercher et leur dire plus on sera nombreux, plus le syndicat sera puissant, plus on pourra agir et faire avancer les choses dans tous les domaines.

**Vous avez évoqué à ce titre le dossier assurance contre les dommages climatiques. Où en êtes-vous?**

On a un groupe de travail qui a planché sur la question depuis un an. Un cahier des charges a été défini pour mieux protéger les viticulteurs avec un contrat viticole qui prend en compte nos spécificités. Il a été envoyé aux assurances de la place. Au-

jourd'hui, nous avons des cabinets qui proposent zéro franchise, ou des contrats spécifiques sur les températures. C'est une belle avancée. On a ouvert des ponts, débroussaillé, aux viticulteurs d'aller voir maintenant.

**Lors de cette assemblée générale, vous avez parlé innovation aussi, un domaine dans lequel le cognac traîne par rapport à d'autres spiritueux. La faute à un cahier des charges AOC trop rigide?**

Il ne l'est pas. La preuve, les maisons de négoce vivent bien avec ça. Mais il faut avancer sur ce sujet et on en discute avec l'interprofession. On est pour l'innovation, mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix non plus.

# Visite officielle Geneviève Darrieussecq à Cognac et Jarnac

**G**eneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, sera en visite sur les terres cognaçaises lundi. Elle visitera, à partir de 10h10, la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard, en passant notamment par la tour de contrôle. Elle rencontrera ensuite, à 13h50, les associations d'anciens combattants à la sous-préfecture de Cognac puis procédera, à 15h15, à la pose de la première pierre du chantier de l'école des feux d'alcool de Jarnac.



**La secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées se rendra notamment à la base aérienne.**

Repro CL

# Grand plan pour villes moyennes

■ Le très haut débit partout d'ici à 2022, un plan de revitalisation des centres-villes, des économies concentrées sur les grandes collectivités locales ■ Le gouvernement veut faire revenir commerces et habitants dans ces villes qui s'estiment délaissées.

La 2<sup>e</sup> «Conférence des territoires» - le forum de dialogue entre l'État et les collectivités de l'ère Macron - s'est tenue hier à Cahors dans le Lot, avec le gros de l'équipe gouvernementale: une douzaine de ministres, en plus du Premier ministre. Principale annonce: l'État va mobiliser «plus de cinq milliards d'euros sur cinq ans» pour revitaliser les centres-villes délaissés par la population et les commerces de proximité (lire en encadré). «Notre pays est confronté depuis des années à des vitrines fermées, des immeubles dégradés, des rues délaissées qui nourrissent un sentiment d'abandon aux lourdes conséquences», a souligné Édouard Philippe. Le gros des discussions a huis clos

de la conférence, entre gouvernement et élus, a tourné autour du pacte financier proposé par l'État aux grandes collectivités locales, dont certains élus, notamment à l'Association des maires de France, contestent le bien-fondé et les modalités. Au terme des échanges, l'exécutif a légèrement amendé son mécanisme de limitation à 1,2% de la hausse de leurs dépenses, qui sera désormais un «pivot» pouvant varier suivant certains critères: démographie, pauvreté et économies déjà réalisées. Si les discussions ont été jugées globalement positives, l'agacement du gouvernement s'accroît à l'encontre de l'AMF, quand l'exécutif ne cesse de répéter que 99% des maires ne sont pas concernés par le plan. Le



Édouard Philippe a défendu hier à Cahors le plan du gouvernement pour les zones rurales et les villes moyennes.

Photo AFP

président de l'AMF, l'ancien ministre LR François Baroin, avait boudé la réunion et l'association est venue en simple «observateur».

## Très haut débit: 100M€ débloqués

Édouard Philippe, qui a «délocalisé» son cabinet de Matignon à l'occasion de ce déplacement, a également détaillé le plan du gouvernement contre la «fracture numérique»: tous les Français éligibles au haut débit (plus de 8 mégas par seconde) en 2020, et au très haut débit (plus de 30 mégas) en 2022. Un sujet qui exaspère dans les campagnes. «Cette exaspération, il faut prendre garde à ce qu'elle ne se transforme pas en colère», a sou-

ligné le chef du gouvernement. Le Premier ministre a annoncé un chèque de 150 euros pour 1,5 million de ménages trop isolés pour être raccordés à la fibre d'ici à la fin du quinquennat, pour une enveloppe totale de 100M€ supplémentaires. Il a également confirmé que l'État verserait 3,3 milliards pour les ré-

seaux développés par les collectivités locales afin de combler la frilosité des opérateurs privés dans les zones rurales. «Sur l'objectif 2022, on est à fond», glisse un ministre. «Si on ne réussit pas l'objectif de très haut débit, on sera en danger à toutes les élections intermédiaires...»

## Une revitalisation à 5 milliards

Baptisé «Action cœur de ville» et préparé par le ministre de la Cohésion territoriale, Jacques Mézard, le plan de revitalisation des centres-villes prévoit «plus de cinq milliards d'euros sur cinq ans». Objectif: ouverture de nouveaux commerces, rénovation de logements sociaux, restauration de bâtiments anciens, emménagement de nouvelles familles, création d'écoquartiers ou d'espaces publics. Sur cinq milliards d'euros mobilisés, 1 milliard proviendra «de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 millions en prêts», 1,5 milliard d'Action Logement et 1 milliard de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). L'idée est de faciliter l'accès des communes au financement de leurs projets en mettant en place un «guichet unique» pour centraliser leurs demandes. Le gouvernement entend notamment développer l'offre commerciale en centre-ville (taxe sur les commerces vacants, baux commerciaux de courte durée...) et réguler l'implantation et le développement du commerce en périphérie.

Les propriétaires seront incités à rénover les logements de centre-ville pour favoriser le maintien des résidents. L'Anah «prévoit de consacrer 1 milliard d'euros d'aides aux travaux pour la réhabilitation, l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements et des immeubles». Les salariés seront incités à revenir dans les centres par le renouvellement de l'offre de logements: «Action Logement investira 1,5 milliard d'euros sous forme de subventions et de prêts pour financer des opérations d'acquisition/amélioration». La somme permettrait d'acquérir et réhabiliter quelque 600 immeubles par an. L'amélioration de la couverture numérique et «une orientation prioritaire d'implantation des services publics dans le cœur des villes» doivent également contribuer à leur attractivité. Les villes dont le projet pour le centre-ville est abouti pourront passer un contrat avec l'État «dès 2018». «On pense viser une trentaine de villes en 2018, et une trentaine en 2019», selon une source gouvernementale.

## La France compte 133 villes moyennes (20.000 - 100.000 habitants)

Des villes structurantes pour leur territoire...

23% de la POPULATION FRANÇAISE  
26% de l'EMPLOI total en France  
1/3 des ETABLISSEMENTS DE SANTÉ français

... mais qui présentent des difficultés

82% des villes moyennes ont un Taux de chômage supérieur à la moyenne nationale  
17,8% c'est le Taux de pauvreté en villes moyennes contre 14,5% nationalement

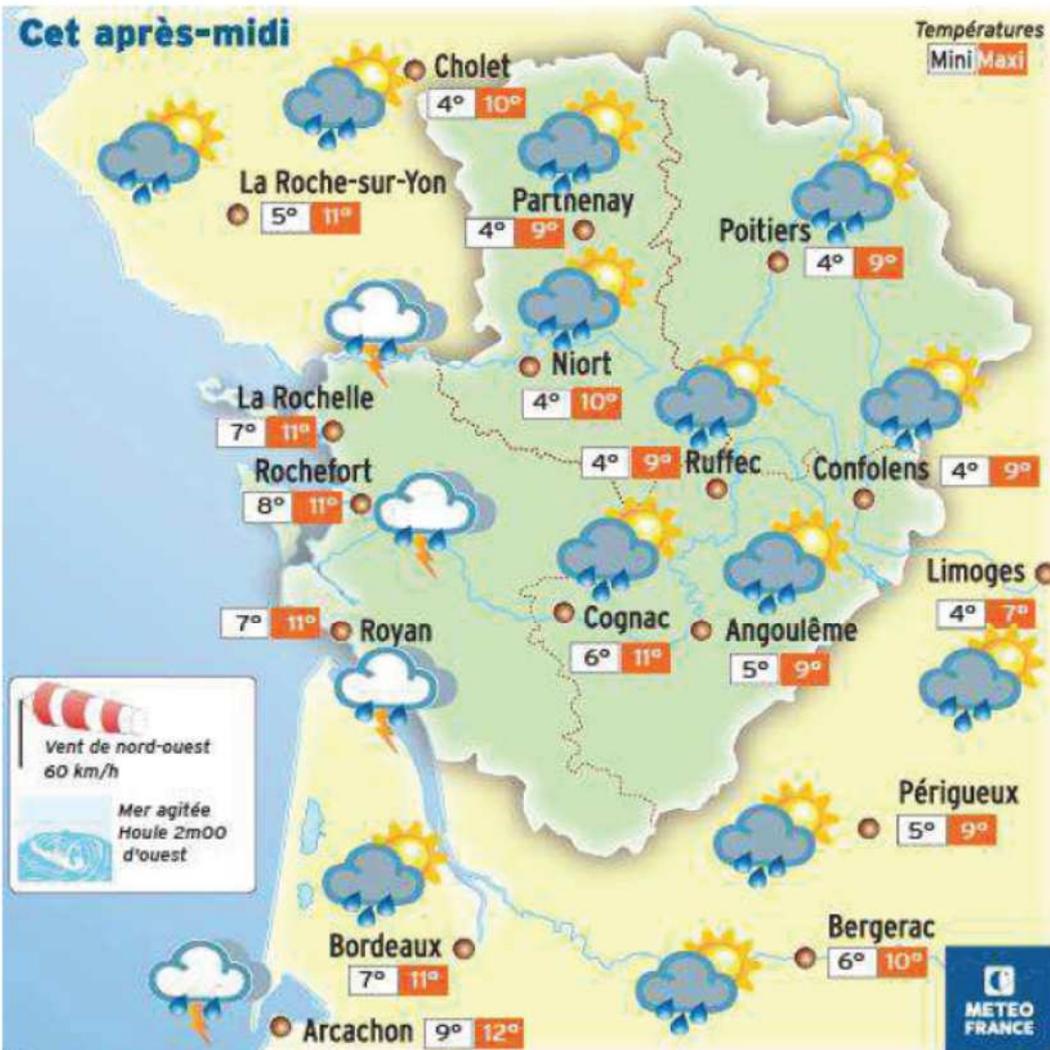
36% de JEUNES TITULAIRES D'UN DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR contre 42,9% nationalement  
8,2% Taux de vacance des logements contre 6,6% nationalement

INFOGRAPHIE CL

Sources: Etudes du CGET et du CGEDD



## Cet après-midi



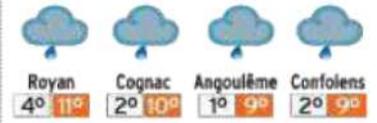
## Samedi



## Dimanche



## Lundi



## Mardi



## Mercredi



## Judi



## HIER

Mini / 16h

### Des averses.

Le ciel est tourmenté par de fréquentes averses, prenant même un caractère orageux sur le littoral Charentais. Cette instabilité ne s'atténue qu'en seconde partie d'après-midi. Le vent de Nord-Ouest est irrégulier, souvent assez fort, voire fort sur la côte avec de fortes rafales au passage des averses, entre 75 et 90 km/h. La douceur s'atténue, avec au meilleur de l'après-midi, 9 à 11°

# Un plan pour enfin rani mer les cœurs de villes

## CONFÉRENCE DES TERRITOIRES

Le Premier ministre a détaillé, hier, à Cahors, un vaste plan en faveur des villes moyennes et plus spécialement des centres-villes, moyens à l'appui

JEFFERSON DESPORT,  
ENVOYÉ SPÉCIAL  
j.desport@sudouest.fr

C'est le visage fermé qu'Édouard Philippe a quitté hier, un peu avant 18 heures, le parc des expositions du Grand Cahors. Non pas que cette deuxième Conférence nationale des territoires, qui s'est tenue dans le Lot, ait tourné au vinaigre. Bien au contraire. Mais dès la fin de son discours, il n'y avait plus qu'une seule question qui préoccupait le locataire de Matignon et la dizaine de ministres qui l'accompagnaient : cet accident mortel entre un car scolaire et un train survenu à Millas dans les Pyrénées-Orientales (lire page 8). À peine s'était-il engouffré dans sa voiture qu'on apprenait qu'il se rendait sur place.

À cet instant, l'heure n'était bien entendu plus à ces délicates relations financières, ponctuées de mouvements d'humeur, qu'entretennent, depuis plusieurs mois maintenant, le gouvernement et les collectivités locales (lire ci-contre). On retiendra néanmoins de cette journée d'échanges – sinon de déminage – dont une partie à huis clos, cet engagement de l'État en faveur des villes moyennes. Et de la revitalisation de leur cœur de ville.

### L'objectif est de simplifier

Pour ce faire, le Premier ministre a annoncé la création d'une Agence nationale de la cohésion territoriale. « Ce qui est souhaitable, explique-t-il, c'est que l'État ne parle que d'une seule voix dans le montage de vos projets. Que vous n'ayez pas à faire dix guichets avec chacun leur procédure. » Bref, l'objectif est de simplifier. Avec plusieurs priorités : « éviter les concurrences entre les projets », « encourager les innovations », « dire les choses clairement ».

Comme l'a indiqué Édouard Philippe, ce sujet est « une urgence ». Son but est aussi simple qu'ambitieux : « redonner vie à des centres-villes délaissés, vidés de leurs commerces, de leurs services, voire de leurs habitants ».

S'il plaide pour « des cœurs de ville accueillants, dynamiques » avec « des lieux culturels, des espaces verts, des commerces de bouche, des bâtiments rénovés et occupés », un constat s'impose : cela ne va pas de soi. Comme l'a rappelé l'ex-maire du Havre, « des vitrines fermées, des bâtiments dégradés et des rues délaissées nourrissent un sentiment d'abandon aux lourdes conséquences ».

De fait, 82 % des villes moyennes ont un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. Sans compter que leur taux de pauvreté (17,8 %) est également plus important qu'à l'échelle du pays (14,5 %).

### Cinq milliards en cinq ans

Afin de résorber cette fracture territoriale, l'État va mobiliser plus de cinq milliards d'euros sur cinq ans. Une manne qui viendra abonder plusieurs dispositifs. Ainsi, un milliard d'euros d'aides sera consacré à la rénovation des logements et des maisons de centre-ville. Ce qui permettra de maintenir les résidents sur place.

« Que l'État ne parle que d'une seule voix. Que vous n'ayez pas à faire dix guichets avec chacun leur procédure »

viser le retour de salariés, ce dispositif s'articulera également autour de mesures à destination des commerçants.

### « Une priorité nationale »

Dans l'idée, il s'agira d'observer « une pause » dans l'ouverture d'enseignes en périphérie de ces villes. Il s'agira aussi d'attirer « des locomotives » commerciales en centre-ville. Et de « faciliter les autorisations », comme l'a rappelé Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires. Selon lui : « entre 20 et 30 villes par an pourraient participer à ce programme. » En attendant, Édouard Philippe l'a affirmé : « C'est une priorité nationale » à laquelle il convient d'ajouter son autre engagement du jour, la réduction de la fracture numérique (lire par ailleurs), en particulier dans les territoires ruraux.

### FINANCEMENT

**LE PLAN.** Concrètement, le plan de 5 milliards d'euros sur cinq ans annoncé par le Premier ministre hier se compose d'un milliard d'euros mobilisés par la Caisse des dépôts (pour financer des expertises et lancer des projets « innovants », notamment), d'1,5 milliard d'Action logement et d'1 milliard de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Restent 700 000 euros, prévus sous forme de prêts aux collectivités.



« Redonner vie à des centres-villes délaissés », promet Édouard Philippe. PHOTO PGR

## « Pas de nouveautés, mais des

**RÉACTIONS** Les maires de Libourne et Bergerac, tout comme le président de l'association des commerçants de Marmande, accueillent le plan Action cœur de ville avec une certaine satisfaction



Bergerac a déjà embauché un « manager de centre-ville ».

PHOTO ARCHIVES GRÉGOIRE MORZET

« Ce ne sont pas des mesures nouvelles, mais il y a des moyens mobilisés et nous attendions l'annonce de ce plan de revitalisation avec un vif intérêt ». Même s'il n'avait pas pu en prendre connaissance de manière détaillée, hier, le maire de Bergerac, Daniel Garrigue a accueilli les annonces d'Édouard Philippe avec une certaine satisfaction.

Au point d'avancer que la sous-préfecture de Dordogne sera candidate aux financements et est d'ores et déjà prête à dégainer un projet. D'autant qu'elle n'a pas attendu pour se préoccuper de ses commerces et de son taux de vacance dans les logements frisant les 16 %. « Nous avons embauché un manager de centre-ville. Et nous travaillons avec l'établissement public foncier régional sur la revitalisation. Nous sommes tout à fait dans la cible de ce plan. »

Le maire de Bergerac salue aussi les domaines abordés par « Action cœur de ville ». « Il est important, si on veut redonner vie aux centres-villes anciens, d'actionner différents

leviers, que ce soit le maintien des activités, notamment culturelles, mais aussi la remise en état de l'habitat dégradé. L'implication de l'Anah est primordiale.»

Même constat pour le premier magistrat de Libourne, Philippe Buisson qui, en tant que vice-président de Villes de France (association des villes moyennes) a rencontré récemment Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des Territoires.

#### **Un coup de pouce de l'État ?**

« Je salue la démarche, qui prend acte du malaise des cœurs de villes moyennes et mobilise des fonds existants qu'il massifie. » L'élu attend de voir en quels termes et dans quels délais vont s'effectuer les contractualisations avec l'État. « Il reste des choses pas actées et c'est dommage. À commencer par le dispositif Malraux qui, à mon sens, n'apporte rien à une métropole comme Bordeaux, mais qui, pour des villes moyennes, peut être un levier pour reconverter du logement vacant, ou le dispositif « per-

mis de louer » pour lutter contre l'habitat indigne. Or, pour ces villes, ces dispositifs sont très lourds financièrement. Nous attendons un coup de pouce de l'État... »

Et les commerçants, qu'en pensent-ils ? Pour Gilles Barde, président de l'association des commerçants de Marmande, Les Vitrites de Marmande, le plan compte de « bonnes choses » telles que le rattrapage des distorsions fiscales existant entre commerces physiques et numériques, la mobilisation foncière ou l'incitation à la création de postes de manager de centre-ville. « À Marmande, il semble y avoir une volonté municipale de revitaliser le centre-ville. Pour nous, commerçants, les leviers sont divers : le stationnement, la circulation, le réajustement des loyers aux réalités économiques, l'embellissement de la ville, etc. Mais il faut aussi que le consommateur se souvienne que c'est lui qui construit son environnement, qui fait des choix et doit en assumer la responsabilité... »

**Valérie Deymes**

**Les villes moyennes\* en chiffres**

**23 %**  
de la population  
française.



**26 %**  
de l'emploi.



**1/3**  
des établissements  
de santé.



**1/3**  
des quartiers  
prioritaires.

**82 %**  
ont un taux  
de chômage  
supérieur  
à la moyenne.

**8,2 %**  
de logements  
vacants (contre  
6,2% au niveau  
national).

**17,8 %**  
de taux  
de pauvreté  
(contre 14,5%  
au niveau national)

**Le plan du gouvernement  
en faveur des centres villes****5 milliards d'€**

sur 5 ans pour...

... rénover  
des  
logements... ouvrir  
de nouveaux  
commerces... restaurer  
des bâtiments  
anciens... créer  
des espaces  
de travail  
collaboratif...

# La réplique à Baroin

## COMMENTAIRE

JEFERSON DESPORT

En arrière plan de cette annonce en faveur des villes moyennes, une question a dominé les débats : cette deuxième Conférence nationale des territoires serait-elle celle de la réconciliation entre l'exécutif et les collectivités locales ? Lesquelles n'ont pas caché ces derniers mois leurs inquiétudes concernant leurs finances futures. La réponse mérite d'être nuancée : si les Départements et les Régions étaient bien présents, François Baroin, le président de l'Association des maires de France, a, lui, refusé de venir, préférant déléguer sa porte-parole Agnès Le Brun, en qualité « d'observatrice ». Ce qui a moyennement plus à Edouard Philippe. Dans son discours, il a en effet adressé un tacle appuyé à François Baroin : « Au congrès des maires, il n'a échappé à personne que ni le président, ni moi-même, nous ne nous sommes déplacés en observateurs. » Preuve que le climat est encore loin d'être au beau fixe. Surtout, le Premier ministre n'a pas manqué de rappeler que moins de 1 % des communes sont concernées par ces contrats, qu'il veut leur faire signer afin de les contraindre à maîtriser la hausse de leurs dépenses. Il aurait voulu montrer que le patron de l'AMF était avant tout dans la posture qu'il n'aurait pu mieux s'y prendre...

## Le plafond s'assouplit

**340 COLLECTIVITÉS.** Face aux critiques d'élus locaux, l'exécutif va déposer un amendement au projet de loi de finances 2018, concernant le plafond de hausse des dépenses des 340 plus grandes collectivités locales (celles dont le budget dépasse 60 millions d'euros). Il pourra varier, à la hausse ou à la baisse, autour d'un « pivot » de 1,2 %, selon trois critères : croissance démographique forte, taux de pauvreté plus élevé, ou d'importantes économies déjà réalisées les trois années précédentes pourront bonifier cette hausse de 0,15 % chacune. Si une collectivité réduit plus que le pivot, elle pourra dépasser le +1,2 % l'année suivante pour des sommes équivalentes.

# 100 millions au crédit du haut débit

**INTERNET** Structurant, économique et sociétal, le haut débit a fait l'objet d'annonces de la part du gouvernement

« À ceux qui ne comprendraient pas cette impatience, je suggère de passer une semaine avec une mauvaise connexion. . . Ça rend assez vite dingue. »

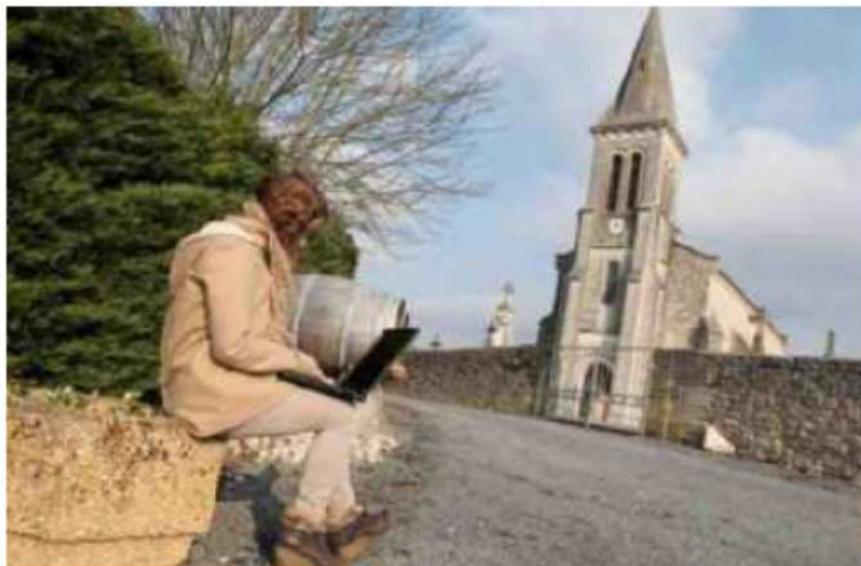
Hier, à Cahors, c'est notamment avec ces mots qu'Édouard Philippe a abordé le sujet de l'Internet haut débit lors de la Conférence des territoires. Un sujet d'aménagement au cœur des préoccupations de très nombreux élus des territoires ruraux, principalement. Un de ces sujets qui peut coûter une élection. « Si on ne réussit pas l'objectif du très haut débit, on sera en danger à toutes les élections intermédiaires. . . » confiait un ministre à l'AFP hier matin.

## 11,7 % d'exclus du haut débit

C'est mal parti. 11,7 % des foyers français ont un accès inférieur aux 8 mégas par seconde qui caractérisent le haut débit. Loin des 30 Mbit/seconde du très haut débit, auquel seuls 10 millions de ménages français sont éligibles à ce jour. Bref, en 2017, la priorité sur le plan de l'Internet demeure le haut débit. Et c'est pour ce « 8 mégas pour tous » qu'Édouard Philippe a annoncé, à Cahors, en présence de Stéphane Richard, PDG d'Orange, la mobilisation d'une enveloppe supplémentaire de 100 millions, un « guichet » qui doit permettre de rendre éligible la totalité des Français au haut débit à l'horizon 2020.

## 150 euros par foyer

100 millions pour 1,5 million de mé-



**En Nouvelle-Aquitaine, 91 % du territoire n'est pas encore éligible au très haut débit.** PHOTO ARCHIVES LOÏC MAZALREY

nages qui sont les plus isolés géographiquement, afin qu'ils puissent, avec l'aide d'un chèque de 150 euros, s'offrir des technologies haut débit alternatives comme la boucle radio satellite, la 4G fixe notamment.

Pour 13 millions de foyers en zone rurale le gouvernement compte, d'une part sur les opérateurs privés, via des appels à manifestations d'engagement locaux, sans subvention publique, et d'autre part sur des réseaux d'initiatives publiques, lancés par les collectivités locales ou territoriales.

## Le point en Nouvelle-Aquitaine

Mathieu Hazouard les connaît bien, ces réseaux publics. Il préside Nouvelle-Aquitaine THD (Très Haut Débit), une société publique locale chargée de commercialiser les réseaux fibre propriétés des collectivités. À ce jour, sept départements ont rejoint la SPL, qui souhaite commercialiser 1,2 million de prises de fibre optique. « Nous devons accélérer le déploiement de la

fibre, seule technologie durable en très haut débit. Pour le moment, les acteurs privés présents dans les agglomérations, soit les 9 % du territoire qui hébergent 34 % de la population, n'ont réalisé que 50 % du déploiement prévu », assure Mathieu Hazouard, également élu et délégué au très haut débit au Conseil régional.

En Nouvelle-Aquitaine, 91 % du territoire n'est donc pas encore éligible au très haut débit. La Gironde, où plus d'un habitant sur deux y a accès, est une exception.

Une situation que le Conseil régional compte corriger en engageant un budget de 229 millions sur cinq ans. « L'objectif d'un très haut débit pour tous en Nouvelle-Aquitaine à l'horizon 2030 est jouable, assure Mathieu Hazouard. À condition que, comme la Région, tous les partenaires engagés dans le financement d'1,2 milliard d'euros prévus tiennent leur promesse. » Dans le collimateur : le gouvernement Philippe. . .

**Pascal Rabiller**

# « Un abandon des missions publiques »

**FINANCES PUBLIQUES** Un fonctionnaire sur 5 en grève, hier, pour cause de suppressions d'emplois



Une trentaine de grévistes, hier matin à Angoulême. PHOTO H. RIETSCH

Au total, 21 suppressions d'emplois sont annoncées en Charente dans les finances publiques en 2018 et « entre 40 et 50 en 2019 ». Des chiffres « inadmissibles » pour les trois organisations syndicales (FO, CGT et Solidaires) qui avaient appelé hier à la grève en Charente, mouvement suivi par 1 fonctionnaire sur 5 selon les grévistes. Les trois syndicats ont boycotté, dans la matinée, le comité technique local, organe consultatif, dans lequel la direction devait préciser les postes concernés. « On sait déjà qu'il y a les 7 postes de la trésorerie HLM, supprimée en Charente, et les 3 de la trésorerie de Ruelle qui fermera définitivement le 1<sup>er</sup> janvier », précisent les syndicats. Pour eux, il s'agit d'un « abandon éfarant des missions de service pu-

blic ». « Même si c'est sans licenciement, on sait qu'un départ à la retraite non remplacé est lourd de conséquences », pointe Thierry Solas, FO. « On est passé, en dix ans, de 34 trésoreries en Charente à 19 et, en 2018, on aura perdu 27 % de nos effectifs (167 emplois) », notent les syndicats. Selon eux, la dématérialisation et Internet ont bon dos. « Les gens ont encore besoin d'une présence physique », précisent-ils. Et de citer, par exemple, les trois services de publication foncière (qui valident les hypothèques) regroupés sur un site avec moins de personnel. « On est à sept mois de retard dans les validations, ce qui bloque toute la chaîne de l'action immobilière », déplorent-ils.

Contactée, la direction n'a pas souhaité s'exprimer.

# Stade d'eaux vives : Jarnac retenu

**ÉQUIPEMENT** Hier, le projet de Jarnac a été retenu pour accueillir le stade d'eaux vives de la Charente, au détriment du projet de Mansle

MARIE FAUVEL  
m.fauvel@sudouest.fr

Hier, la commission sportive du Département, son président, François Bonneau, le président du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et celui du Comité de canoë-kayak ont voté pour le projet de stade d'eaux vives à Jarnac, au détriment de celui de Mansle. Une nouvelle étape dans ce vieux dossier.

Depuis dix ans, le choix de l'emplacement de cette infrastructure sportive, inexistante dans la région entre Pau et Tours, a fait couler beaucoup d'encre. En 2013, sous l'ère Philippe Lavaud - alors maire et président de l'Agglomération - la Ville d'Angoulême avait annoncé ce projet comme prioritaire. Les élections renversant la majorité, la nouvelle équipe municipale avait éliminé l'implantation de ce stade à Bourgnies. Saint-Yrieix n'était pas en lice non plus.

## Seulement une étape

Au grand dam du président du comité départemental de canoë-kayak, Patrick Delage. À l'issue du vote au



Le stade de Pau (photo) restera le seul olympique de la région. Celui de Jarnac sera de niveau N3 / N2. PHOTO ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD

Conseil départemental, hier, il confiait que la proximité du stade d'eaux vives avec le centre de formation basé à Angoulême aurait été pertinente. Mais ce choix ne s'offrait pas à lui. Entre Mansle et Jarnac, la balance a peut-être penché pour le second dont le club est plus étoffé en terme de licenciés et de palmarès.

Maintenant que le Département a choisi un site, charge à la Commu-

nauté d'agglomération du Grand-Cognac de trouver les fonds nécessaires pour financer les 3 millions d'euros d'investissements. Le Département pose d'ores et déjà 300 000 euros sur la table. Charge aussi au maître d'ouvrage de faire lever les contraintes environnementales. Quand ces deux conditions seront réunies alors, et seulement alors, le stade d'eaux vives pourra lancer sa phase de construction.

# Ligne Angoulême-Royan : le débat s'électrifie

**FERROVIAIRE** La Nouvelle-Aquitaine se désintéresse-t-elle du projet d'électrification de la liaison Angoulême-Saintes-Royan ? Dominique Bussereau le craint. Les échanges sont vifs

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest.fr

**D**ominique Bussereau est en colère. Le président du Conseil départemental de Charente-Maritime parle de « déclaration de guerre ». Il écrit sur Twitter que les deux départements charentais sont « agressés ». La raison de son courroux ? Le désintérêt que la Région Nouvelle-Aquitaine porterait au projet d'électrification de la ligne ferroviaire Angoulême-Saintes-Royan, attendue à l'horizon 2022 ou 2023. Le dossier est ancien (on en parle depuis plus de vingt ans) et coûteux (près de 170 millions d'euros devront être réunis pour qu'un TGV arrive, un jour, en gare de Royan).

La polémique qui enfle aujourd'hui a débuté mardi, à La Rochelle. Lors d'une conférence de presse, Dominique Bussereau a affirmé que la Région tardait à signer une convention relative au financement d'études complémentaires au projet d'électrification. Ces études coûtent près de 2,7 millions d'euros. L'État apporterait 1,25 million d'euros, la Région près de 750 millions d'euros et les deux départements charentais environ 342 000 euros chacun.

## « Des SMS moins amicaux »

« Si la Région ne signe pas avant le 31 décembre, les crédits de l'État seront perdus et affectés ailleurs ! J'ai prévenu Alain Rousset [président de la Région, NDLR] dès le printemps. Il ne me répond pas. Mes SMS se font de moins en moins amicaux », a précisé Dominique Bussereau.

« Je ne comprends pas cette polémique stérile et inutile », a répondu, de son côté, l'élu landais Renaud Lagrave, vice-président de Nouvelle-Aquitaine en charge des transports. « Nos services et ceux de l'État – que



**Dominique Bussereau, président du Département de Charente-Maritime, et l'élu landais Renaud Lagrave, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge des transports.** PHOTOS « SUD OUEST »

nous avons sollicités – n'ont pas connaissance de cette date butoir du 31 décembre. Nous ne sommes pas opposés à la réalisation d'études complémentaires mais nous nous interrogeons : l'électrification des voies entre Angoulême, Saintes et Royan est-elle vraiment prioritaire ? Nous disons simplement que le réseau ferroviaire régional craque de partout, qu'il a longtemps été laissé à l'abandon et que bien des lignes sont fragilisées voire menacées de fermeture.»

Et Renaud Lagrave de citer plusieurs exemples : Angoulême-Limoges et Saint-Yrieix-la-Perche-Brive, « deux liaisons à bout de souffle » ; mais aussi La Rochelle-Nantes, Poitiers-Limoges et Libourne-Bergerac « où la vitesse des trains est parfois limitée à 60 km/h ».

Le vice-président de la Nouvelle-Aquitaine en charge des transports dit encore que « si nous avions trouvé un bon réseau régional, si la région n'était pas la grande oubliée du rail, notre approche serait différente.

Mais voilà, moi, je n'ai pas été secrétaire d'État aux transports... » Une pique adressée à Dominique Bussereau qui, lui, l'a été.

En septembre dernier, le sujet de l'électrification de la ligne Angoulême-Saintes-Royan avait été abordé lors d'une réunion commune des deux Conseils départementaux charentais. Alain Rousset était présent. Il avait souligné d'autres priorités, rappelant que la « régénération » (comme disent les spécialistes) du réseau ferroviaire régional en Nouvelle-Aquitaine coûtait 1,2 milliard d'euros dont « 600 millions à consacrer à des chantiers urgents avant 2022 ».

La polémique, aujourd'hui, doit être replacée dans ce contexte. Le problème n'est pas seulement dans le financement d'études complémentaires. Dominique Bussereau et les élus des deux Charentes redoutent sans doute que les 120 millions réservés à Angoulême-Royan dans le contrat de plan État-Région 2015-2020 ne soient affectés à d'autres projets.

## Manifestation ce matin en gare

**ANGOULÊME** Samedi dernier, 150 personnes (dont de nombreux élus locaux) bloquaient le TGV de 8 h 43 à destination de Paris. Les manifestants protestaient contre la dégradation de la desserte ferroviaire de la Charente. Une nouvelle « action symbolique » est prévue ce matin à 8 h 30. « Élus, salariés, chefs d'entreprises, usagers, tous mobilisés pour l'avenir de notre territoire contre les technocrates parisiens qui nous ignorent et nous méprisent », a écrit Jean-François Dauré, président de l'Agglomération du Grand-Angoulême. De son côté, la CGT annonce qu'elle distribuera des tracts à la gare d'Angoulême lundi, dès 6 heures.

# Un nouvel adjoint

Lors du dernier conseil municipal de Nercillac de vendredi dernier, les élus ont nommé un troisième adjoint en la personne de Michel Gallard. Depuis plusieurs mois, Bernard Dupont, maire de la commune, avait alerté son Conseil sur la nécessité de nommer un élu supplémentaire : « Le Conseil a souvent fonctionné avec trois adjoints. En 2014, on a choisi de partir avec deux mais on a eu une charge de travail supplémentaire en 2017 avec la mise en place de l'Agglo et on a pris du retard sur certains dossiers depuis le deuxième trimestre. En septembre, j'ai donc demandé à mon conseil de nommer un troisième adjoint », explique Bernard Dupont.

## Quatre candidatures

Lors de la réunion de vendredi dernier, il y a eu quatre candidatures : Michel Gallard, Joël Jung, Annick Dubois et Monique Delhoumeau. Trois tours de scrutins ont été nécessaires pour les départager. Michel Gallard, conseiller depuis 1989, devient donc le troi-



**De g à d : Bernard Dupont, Martine Bonnefant, Henri Gillois et Michel Gallard.** PH. S. C.

sième adjoint et rejoint Martine Bonnefant et Henri Gillois.

Depuis lundi matin, la nouvelle équipe travaille à une meilleure répartition du travail. Quelques tâches des employés communaux vont être absorbées par les élus (la gestion des locations de la salle des fêtes par

exemple), un travail d'archivage va être mené. « Nous avons plus que deux ans pour réaliser tout ça », précise le maire.

Quelques dossiers sont en cours, tels que l'éclairage du terrain de boule qui devrait être en fonction la semaine prochaine et une allée en calcaire qui va être créée sur ce même site. Le chemin reliant les lieux-dits de Terrier Pichon et Batte Chèvre va être goudronné dans l'hiver. Enfin, un Abribus va être installé Chez Froin.

Concernant les prochaines dates à retenir : le repas des aînés est programmé demain, à partir de 12 h 30, à la salle des fêtes. Les vœux à la population se dérouleront vendredi 12 janvier, à partir de 18 h 30. Enfin, dans le cadre de la grenellisation du plan local d'urbanisme (PLU), une réunion avec les personnes publiques associées est prévue mercredi 20 décembre dans la matinée et la réunion publique aura lieu le même jour à la salle des fêtes, à partir de 18 h 30.

**Séverine Caillé**